



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Compagnies

Question écrite n° 38848

### Texte de la question

L'entrée en vigueur en 1992 du marché européen unique va bouleverser le marché de l'assurance en raison notamment des très fortes disparités existantes en matière de fiscalité d'un pays à l'autre. Dans cette perspective, M Denis Jacquat attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, sur le cas des compagnies françaises d'assurances qui sont de loin les plus imposées et qui risquent ainsi de connaître de sérieuses difficultés face à la concurrence étrangère. Il demande quelles sont les mesures qui sont envisagées afin que ce secteur important de l'économie française puisse préparer dans des conditions acceptables l'ouverture des frontières européennes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacquat Denis](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38848

**Rubrique :** Assurances

**Ministère interrogé :** économie, finances et privatisation.

**Ministère attributaire :** économie, finances et privatisation.

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 avril 1988, page 1395